Communiqué de presse
16 décembre 2025

La Fondation Clariane mobilise les collaborateurs du Groupe pour parrainer des projets associatifs favorisant l'activité physique pour les personnes fragiles

Lancé en juin 2025, l'appel à projets de la Fondation Clariane vise à soutenir, à travers le parrainage de collaborateurs Clariane, des initiatives associatives utilisant l'activité physique comme levier d'inclusion ou d'amélioration de la santé des personnes fragiles socialement ou physiquement. En novembre 2025, le comité de sélection a retenu 65 projets associatifs dans toute la France.

Dans le cadre de ses travaux sur la thématique « Aimer soigner », la Fondation Clariane place l'engagement des collaborateurs au cœur de ses actions. A travers cet appel à projets, les collaborateurs proposent et parrainent une association de proximité menant un projet dans lequel l'activité physique améliore la santé ou le quotidien des personnes fragiles.

Les candidatures de l'appel à projets ont été examinées par un comité de sélection dédié :
- Docteur Priscilla Clot Faybesse, directrice médicale de Clariane France ;
- Bruno Humbert, Président et co-fondateur de La Ruche, co-fondateur d'HelloAsso ;
- Richard Michel, directeur de la clinique Canal de l'Ourcq – Inicea et du Centre ambulatoire de réadaptation autonome de Paris ;
- Jérôme Vandekerkhove, cadre de réhabilitation en clinique Soins médicaux et de réadaptation (SMR) Inicea, référent métiers de la rééducation à l'Université Clariane et membre du Comité des parties prenantes de Clariane France et du Comité de mission.

A titre d'exemple, les projets parrainés par les collaborateurs de Clariane en France permettront notamment d'organiser des sorties en triporteurs pour des personnes âgées isolées, d'aider des femmes en rémission d'un cancer du sein à retrouver confiance en elles à travers un séjour réparateur en montagne où elles bénéficieront d'un accompagnement physique et psychologique ou encore de proposer aux personnes en situation de handicap de monter à cheval en toute sécurité grâce à un module de selle adapté.

« *La dynamique de cet appel à projets repose avant tout sur la mobilisation de nos collaborateurs sur l'ensemble du territoire. Par leur engagement et leurs parrainages, ils ont permis de soutenir des initiatives locales très diverses, illustrant concrètement les effets positifs de l'activité physique auprès de personnes en situation de fragilité*. », souligne Emmanuelle Potin, Déléguée générale de la Fondation Clariane.

À propos de La Fondation Clariane
La Fondation Clariane est au cœur de l'engagement sociétal du groupe Clariane. Jusqu'en 2022, elle s'est consacrée au Bien-Vieillir et depuis 2023, elle dédie ses actions aux soignants et aux métiers du soin.

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.
Avec leurs différentes expertises, les 63 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, , etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, etc.) ainsi que l'habitat partagé Ages et Vie.
Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Contacts presse
Julie Mary
Responsable des relations médias
06 59 72 50 69
julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet
Responsable des relations médias
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet
Chargée des relations médias
07 63 34 61 60
melie.boissonnet@clariane.com